

Liffré ≡ Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE REUNION DU 17 SEPTEMBRE 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, LE DIX-SEPT SEPTEMBRE à vingt heures trente, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à LA SALLE JEAN-LOUIS GUERIN DE LIVRE-SUR-CHANGEON, sur convocation de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président, adressée le 11 septembre 2018.

Présents : Mmes BOURCIER V., BRIDEL C., COUR L., KERLOC'H A., LEPANNETIER-RUFFAULT V., LERAY-GRILL C., MARCHAND-DEDELOT I., OULED-SGHAÏER A-L., MM. CHESNAIS-GIRARD L., BEAUGENDRE F., BEGASSE J., BEGUE G., BLANQUEFORT Ph., CHESNEL D., DESBORDES P-J., DESJARDINS S., FRAUD E., LE ROUSSEAU G., LE ROUX Y., LEVENEZ E., MAILLARD M., MARCHAND S., MICHOT B., ORY G., PICARD H., PIQUET S., SALAÜN F., SALAÜN R., VEILLAUX D.

Absents : Mmes DANIEL F., LAMOUR E., MIRAMONT F., MM BARBETTE O., BILLIOUX Y., DESRUES T., GENOUËL J., LAHAYE P.,

Pouvoirs : M. BILLIOUX Y. à M. BLANQUEFORT Ph., Mme DANIEL F. à Mme MARCHAND-DEDELOT I., M. DESRUES T. à M. PICARD H., M. GENOUËL J. à Mme BOURCIER V., M. LAHAYE P. à M. PIQUET S.

Secrétaire de séance : Mme OULED-SGHAÏER A-L.

EMPLOI

Election de représentants auprès d'organismes extérieurs : We Ker

Rapporteur : Guillaume BEGUE, Vice-président

- VU l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2017 portant statuts de la Communauté de communes et notamment la compétence obligatoire « *Actions de développement économique* » ; ainsi que l'annexe portant comme d'intérêt communautaire « le développement des actions visant à soutenir et à favoriser l'emploi en concertation avec les structures et partenaires intéressés, notamment l'ANPE et la Mission Locale » ;
- VU la délibération n°2018-009 du 5 février 2018 relative au choix partenaire de la mission locale 2018
- VU l'avis favorable du bureau communautaire du 3 septembre 2018
- VU l'avis de la commission n°2 en date du 11 juin 2018

IL EST EXPOSE CE QUI SUIIT :

Lors du conseil communautaire du 5 février 2018 il a été décidé que la structure We Ker issue de la fusion de la Mission Locale du Pays de Rennes et de la Maison de l'Emploi, de l'insertion et de la Formation du Pays de Rennes prendrait le relai sur la mission d'accompagnement des jeunes des 9 communes du territoire.

Afin d'assurer la représentation de Liffre-Cormier Communauté au conseil d'administration de We Ker, il est proposé de désigner :

- M. Guillaume BEGUE, Vice-président en charge de l'Economie, l'Emploi et la Formation comme représentant titulaire
- M. Olivier BARBETTE, élu communautaire et Maire de Mézières-sur-Couesnon en tant que représentant suppléant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la désignation de M. BEGUE et M. BARBETTE en tant que représentants de Liffre-Cormier Communauté auprès de la structure We Ker dans les conditions précitées.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT,

LOÏG CHESNAIS-GIRARD

